

Informations

by Stéphanie Delaguet - mercredi, septembre 23, 2015

<http://epmp.huma-num.fr/guide-de-redaction-pour-les-notice/>

Encyclopédie de la Protohistoire et de l'Antiquité entre Massif central et Pyrénées (EPMP)

Projet porté par l'équipe Rhadamante de l'UMR 5608-TRACES (Toulouse)

Pierre-Yves MILCENT & Philippe GARDES

Guide pour la rédaction des articles

Quatre domaines de notices existent :

- archéologie,
- histoire,
- historiographie,
- philologie.

Généralités :

- * Les normes orthographiques retenues sont celles de la revue *Gallia* ([Voir le fichier pdf](#))
- * Pour les majuscules, on écrira : Premier âge du Fer ; Second âge du Fer ; Protohistoire ; Inrap.
- * Les termes, notamment pour les mots-clefs, seront de préférence: crémation plutôt qu'incinération ; site funéraire plutôt que nécropole.
- * Les datations absolues sont toujours exprimées de la façon suivante : "av. J.-C." ou "apr. J.-C.", avec un exposant après le chiffre du siècle : "I^{er} s. apr. J.-C." par exemple.
- * Les sites de comparaison doivent être replacés dans la géographie : on mettra le nom du département pour ceux qui se trouvent en Midi-Pyrénées, le nom de la région pour les autres. Ex. : le Mont Beuvray à Glux-en-Glenne (Bourgogne)
- * Les appels de bibliographie doivent figurer dans le texte, et non pas en note de bas de page, sous la forme d'une vedette entre parenthèses. Ex. : (Tartempion 1962 p.999).
- * Les normes bibliographiques retenues sont celles de la revue *Gallia* ([Voir le fichier pdf](#))

Structure des notices :

1. Article "Site archéologique"

Ces notices pourront renvoyer tantôt à un site, à une commune avec plusieurs sites, tantôt à une

thématique. Pour les notices thématiques, l'organisation de la notice est laissée à l'appréciation de l'auteur. Pour les autres notices, vous trouverez ci-dessous les informations à indiquer et, si possible, leur ordre.

En-tête de notice :

- Nom du site : commune (département) "lieu-dit" (respecter la casse SVP)
- Nature du site : habitat ; site funéraire ; sanctuaire ; lieux de production spécialisée ; dépôt métallique ; découverte isolée...
- Mots-clefs :
- Auteur : nom et prénom

Exemple :

- Nom du site : Fenouillet (Haute-Garonne) "Les Maouris"
- Nature du site : Dépôt métallique
- Mots-clefs : torque ; orfèvrerie ; La Tène B2 ; style plastique.
- Auteur : Milcent Pierre-Yves

Contenu de la notice

- Informations principales à donner et selon l'ordre préconisé si possible :
- localisation dans le paysage actuel : topographie, rapport à l'hydrographie, etc.
- année(s) et conditions de découverte/ de fouilles
- inventeur(s) du site (donner son nom, et son prénom plutôt que la seule initiale du prénom), responsable(s) des fouilles
- description du site
- analyse (datation notamment, avec obligatoirement référence à la chronologie séculaire av./apr. J.-C., ce qui n'empêche pas d'utiliser préalablement un système de datation en chronologie relative : "La Tène A2" ou "La Tène ancienne Ib" par exemple)
- interprétation(s) N.B. : bien séparer celle(s)-ci de la description et de l'analyse
- éventuellement : musée associé au site, lieu d'exposition ou de conservation des vestiges, avec lien internet
- lien avec iconothèque pour complément
- références bibliographiques avec éventuellement liens : [Persée](#), [OpenEdition Journals](#), [HAL](#), [HALSHS](#), etc.
- date mise en ligne/modification de la notice

2. Article "Histoire"

Informations à indiquer et ordre à respecter si possible

En-tête de notice :

- Nom de peuple, de personnage ou lieu de déroulement de l'évènement
- Nature peuple, personnage/évènement : ethnie (Aquitains ; Celtes) ; homme politique ; bataille (année)... : ex. Volques Tectosages, peuple celtique ou *Tolosa*, siège de 106 av. J.-C.
- Mots-clefs
- Auteur : nom et prénom

Contenu de la notice :

- informations principales à donner et selon l'ordre préconisé si possible

- mention des sources
- description des faits
- analyse (datation notamment, avec obligatoirement référence à la chronologie séculaire av./ap. J.-C.). Prévoir une carte de localisation
- interprétation(s) N.B. : bien séparer celle(s)-ci de la description et de l'analyse
- auteur(s) de la notice : prénom, nom.
- Sources littéraires et références bibliographiques, avec éventuellement liens : répertoire de sources : texte original + traduction, [Persée](#), [OpenEdition Journals](#), [HAL](#), [HALSHS](#), etc.
- date mise en ligne/modification de la notice

3. Article "Historiographie"

Pour rappel, seuls sont concernés les archéologues et historiens du passé, c'est-à-dire qui ne sont plus de ce monde.

En-tête de notice :

- Nom et prénom du savant + (dates) : ex. Cartailhac Émile (1845-1921)
- Mots-clefs
- Auteur : nom et prénom

Contenu de la notice :

- formation académique, statut, réseau scientifique
- principaux centres d'intérêt
- principaux sites fouillés, publications principales, etc.
- portée des recherches
- éventuellement : lieu de conservation des archives, avec liens internet éventuels
- lien avec iconothèque pour complément
- références bibliographiques, avec éventuellement liens : [Persée](#), [OpenEdition Journals](#), [HAL](#), [HALSHS](#) etc.
- date mise en ligne/modification de la notice.

4. Article "Philologie"

En-tête de notice :

- Mot sous ses graphies les plus courantes + statut (anthroponyme, toponyme, hydronyme...) : ex : Garonne/ Garumna (hydronyme)
- Mots-clefs
- Auteur : nom et prénom

Contenu de la notice :

- informations principales à donner et selon l'ordre préconisé si possible
- occurrences et orthographes différentes
- analyse (le mot est-il utilisé ailleurs que dans la région ?) et étymologie
- interprétation
- Sources littéraires et références bibliographiques, avec éventuellement liens : [Persée](#), [OpenEdition Journals](#), [HAL](#), [HALSHS](#) etc.
- date mise en ligne/modification de la notice

5. Illustrations

- Légende précise à indiquer : nature du sujet, auteur.
- Format, définition : l'image doit être libre de droit ou supposée telle ; en .jpeg si possible, plutôt en basse définition si photo personnelle que vous ne souhaitez pas voir reprendre ailleurs.

6. Normes bibliographiques

* **Les normes bibliographiques retenues sont celles de la revue *Gallia*** ([Voir le fichier pdf](#))

- Ouvrages scientifiques et ouvrage (ou contribution ouvrage ou revue) de vulgarisation
- Chapitre d'ouvrage scientifique
- Direction ouvrage scientifique
- Communication avec actes
- Article dans revue
- Rapport d'opération, de programme, ou contribution
- Contribution à un rapport
- Bilans scientifiques
- Thèses et HDR